



Assemblée générale

Distr. générale
2 novembre 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session
Point 141 de l'ordre du jour
Projet de budget-programme pour 2021

Projet de budget-programme pour 2021

Titre II Affaires politiques

Chapitre 3 Affaires politiques

Missions politiques spéciales

Groupe thématique III : bureaux régionaux, bureaux d'appui aux processus politiques et autres missions

Sixième rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le projet de budget-programme pour 2021

I. Introduction

1. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a examiné le rapport du Secrétaire général sur les prévisions de dépenses pour 2021 relatives aux missions politiques spéciales relevant du groupe thématique III (bureaux régionaux, bureaux d'appui aux processus politiques et autres missions) (A/75/6 (Sect. 3)/Add.4). À l'occasion de cet examen, il a reçu des informations complémentaires et des éclaircissements, ainsi que des réponses écrites datées du 23 octobre 2020.

2. Dans le premier additif au chapitre 3 (Affaires politiques) de son rapport sur le projet de budget-programme pour 2021 (A/75/6 (Sect. 3)/Add.1), le Secrétaire général donne un aperçu général des ressources demandées pour 2021 au titre de 39 missions politiques spéciales et des questions concernant les missions en général. Des renseignements détaillés sur chaque mission politique spéciale sont donnés dans cinq autres additifs¹, qui sont consacrés aux besoins propres aux groupes thématiques I

¹ A/75/6 (Sect. 3)/Add.2, A/75/6 (Sect. 3)/Add.3, A/75/6 (Sect. 3)/Add.4, A/75/6 (Sect. 3)/Add.5, A/75/6 (Sect. 3)/Add.6 et A/75/6 (Sect. 3)/Add.6/Corr.1.



à III et aux deux plus grandes missions, à savoir la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI). Le Comité consultatif formule des observations et recommandations sur les questions concernant les missions politiques spéciales en général dans son rapport principal (A/75/7/Add.2), tandis que ses observations et recommandations sur les prévisions budgétaires relatives aux groupes thématiques I à III ainsi qu'à la MANUA et à la MANUI sont regroupées dans d'autres rapports². Le Secrétaire général indique également qu'il présentera à l'Assemblée générale des propositions distinctes pour tout besoin supplémentaire découlant de nouveaux mandats ou de modifications apportées aux mandats existants (voir A/75/6 (Sect. 3)/Add.1, par. 3). Le Comité a été informé que les ressources nécessaires pour 2021 à la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) (groupe thématique III), créée le 3 juin 2020 en application de la résolution 2524 (2020) du Conseil de sécurité, s'élevaient à 34 327 300 dollars (déduction faite des contributions du personnel) et seraient présentées dans un rapport distinct (A/75/6 (Sect. 3)/Add.7)³. Il formulera ses observations et recommandations relatives au projet de budget de la MINUATS dans le rapport qu'il consacrerà à cette mission (A/75/7/Add.8).

3. Dans son premier rapport sur le projet de budget-programme pour 2021 (A/75/7 et A/75/7/Corr.1, chap. I, sect. A), le Comité consultatif a formulé des observations et des recommandations sur le budget, la méthode, le format et la présentation, qui s'appliquent également aux rapports du Secrétaire général sur les prévisions de dépenses des missions politiques spéciales (A/75/6 (Sect. 3)/Add.1 à 7).

II. Exécution du budget en 2019 et 2020 et ressources nécessaires pour 2021

4. Le tableau 1 met en regard le montant des ressources à prévoir pour 2021 au titre des 11 missions politiques spéciales relevant du groupe thématique III, les crédits approuvés pour 2020 et les dépenses engagées en 2019.

² A/75/7/Add.3, A/75/7/Add.4, A/75/7/Add.5, A/75/7/Add.6 et A/75/7/Add.7.

³ Le 27 juillet 2020, le Secrétaire général, par l'autorité que lui a conférée l'Assemblée générale dans sa résolution 74/265 du 27 décembre 2019, a fourni un financement initial au titre des dépenses imprévues et extraordinaires d'un montant total de 933 300 dollars (net de contributions du personnel) pour la période allant du 20 juillet au 30 septembre 2020. Le 30 septembre 2020, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a autorisé le Secrétaire général, aux termes de la résolution 74/265, à engager des dépenses d'un montant maximum brut de 1 818 600 dollars (1 702 100 dollars, déduction faite des contributions du personnel) afin de couvrir les dépenses de la Mission intégrée d'assistance des Nations Unies pour la transition au Soudan (MINUATS) pendant la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2020.

Tableau 1
Récapitulatif des ressources nécessaires au titre du groupe thématique III

(En milliers de dollars des États-Unis)

Mission	2019		2020		2021		Variation
	Crédits ouverts (1)	Dépenses (2)	Crédits ouverts (3)	Dépenses (1 ^{er} janv.-30 sept.) (4)	Total des ressources nécessaires (5)	Dépenses non renouvelables (6)	2020-2021 (7)=(5)-(3)
Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel	12 700,7	12 617,6	12 611,3	8 430,2	14 322,0	–	1 710,7
Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau	16 868,8	16 136,6	15 318,2	10 152,9	1 024,0	–	(14 294,2)
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	102 858,4	97 671,9	104 878,2	60 321,9	104 777,3	–	(100,9)
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	3 033,5	2 651,2	2 901,4	2 077,1	2 953,0	–	51,6
Équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria	3 501,0	3 600,0	3 458,0	2 156,9	3 854,9	–	396,9
Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban	8 842,1	8 430,9	8 953,6	6 264,1	9 790,6	82,0	837,0
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale	7 263,7	7 542,0	7 129,0	5 230,6	8 165,1	–	1 036,1
Mission d'appui des Nations Unies en Libye	76 398,9	77 554,7	72 440,5	49 162,7	70 291,4	17,9	(2 149,1)
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	65 323,5	68 304,1	61 327,5	41 510,0	64 074,5	–	2 747,0
Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda	56 155,8	50 917,1	51 642,7	26 049,1	49 037,2	–	(2 605,5)
Bureau intégré des Nations Unies en Haïti	3 592,6	3 273,8	20 114,2	13 266,9	19 489,4	–	(624,8)
Total	356 539,0	348 700,0	360 774,6	224 622,6	347 779,4	99,9	(12 995,2)

5. Si l'on exclut la MINUATS, les ressources demandées pour 2021 au titre des missions relevant du groupe thématique III s'élèvent à 347 779 400 dollars, ce qui représente une diminution de 12 995 200 dollars (3,6 %) par rapport aux ressources approuvées pour 2020. Avec la MINUATS, elles s'élèvent à 382 106 700 dollars, soit une augmentation de 21 332 100 (5,9 %). On trouvera dans le tableau 5 du rapport principal du Secrétaire général (A/75/6 (Sect. 3)/Add.1) un récapitulatif des principaux facteurs contribuant aux variations entre les ressources approuvées et les ressources proposées au titre des missions relevant du groupe thématique III.

6. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a reçu des informations complémentaires sur les dépenses du groupe thématique III pour 2019 et 2020, présentées dans le tableau 1. Le montant total des dépenses s'est élevé à 348 700 000 dollars en 2019, ce qui représente une sous-utilisation de 7 839 000 dollars, soit 2,2 %, par rapport au crédit de 356 539 000 dollars qui avait été ouvert. Comme le montre le tableau 1, quatre missions ont enregistré un dépassement de crédits pour 2019 : a) l'équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria (99 000 dollars) ; b) le Bureau régional des Nations Unies pour

l'Afrique centrale (278 300 dollars) ; c) la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (1 155 800 dollars) ; et d) la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie (2 980 600 dollars). **Le Comité consultatif compte que tout sera mis en œuvre à l'avenir pour résorber, dans la mesure du possible, d'éventuels coûts supplémentaires.**

7. Comme indiqué dans le tableau 1, les dépenses s'élevaient à 224 622 600 dollars au 30 septembre 2020, ce qui représentait 62 % du montant alloué de 360 774 600 dollars. **Le Comité consultatif compte que le Secrétaire général communiquera à l'Assemblée générale, lorsque celle-ci examinera le présent rapport, des informations actualisées sur les dépenses effectivement engagées en 2020.**

A. Observations et recommandations concernant les postes

1. Militaires et personnel de police

8. Les ressources demandées pour 2021 au titre des militaires et du personnel de police pour les 11 missions politiques spéciales relevant du groupe thématique III s'élèvent à 30 204 200 dollars, ce qui représente une augmentation de 533 500 dollars (1,8 %) par rapport au montant des crédits ouverts pour 2020 (29 670 700 dollars)⁴. La variation est principalement imputable aux dépenses supplémentaires (473 600 dollars) au titre des rations et de l'indemnité de subsistance (missions) concernant les 75 observateurs des Nations Unies déployés à Hodeïda [(A/75/6 (Sect. 3)/Add.4), par. 336 et tableau 55]. **Le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale approuve les propositions du Secrétaire général relatives aux militaires et au personnel de police des missions politiques spéciales relevant du groupe thématique III pour 2021.**

2. Personnel civil

9. Comme suite à ses questions, le Comité consultatif a reçu un tableau des effectifs approuvés pour 2020 et des effectifs proposés pour 2021 pour les missions relevant du groupe thématique III (voir tableau 2)⁵. Les modifications qu'il est proposé d'apporter aux effectifs sont également résumées à l'annexe XIII du rapport principal du Secrétaire général (A/75/6 (Sect. 3)/Add.1).

⁴ Avec la MINUATS, le groupe thématique III sera composé de 12 missions politiques spéciales. La composante de police de la MINUATS comprendrait 21 policiers hors unités constituées qui seraient déployés à Khartoum, El-Fasher, Zalingei et Nyala, conformément aux dispositions du paragraphe 2 iii) de la résolution 2524 (2020) du Conseil de sécurité.

⁵ Outre les effectifs nécessaires figurant au tableau 2, la composante civile de la MINUATS comprendrait 258 fonctionnaires et 11 Volontaires des Nations Unies.

Tableau 2
Groupe thématique III : effectifs nécessaires par mission (hors MINUATS)

<i>Mission</i>	<i>Effectif approuvé pour 2020</i>	<i>Postes/emplois vacants au 30 septembre 2020</i>	<i>Effectif proposé pour 2021</i>	<i>Nouveaux postes temporaires</i>	<i>Suppression</i>	<i>Transformation</i>	<i>Reclassement</i>	<i>Réaffectation</i>	<i>Transfert</i>
Groupe thématique III									
Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel	63 (1 SGA, 1 SSG, 2 D-1, 7 P-5, 13 P-4, 7 P-3, 7 SM, 6 AN, 19 AL)	7 (3 P-4, 3 P-3, 1 AL)	75 (1 SGA, 1 SSG, 2 D-1, 9 P-5, 14 P-4, 10 P-3, 1 P-2, 6 SM, 9 AN, 22 AL)	12 (2 P-5, 1 P-4, 3 P-3, 2 AN, 4 AL)	–	–	2 (1 SM en 1 P-2, 1 AL en 1 AN)	3 (1 P-4, 2 AN)	4 (2 P-4, 2 AL)
Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau	121 (1 SSG, 1 D-2, 1 D-1, 6 P-5, 12 P-4, 8 P-3, 27 SM, 22 AN, 39 AL, 4 VNU)	29 (2 P-5, 3 P-4, 3 P-3, 5 SM, 9 AN, 6 AL, 1 VNU)	28 (1 P-5, 3 P-4, 1 P-3, 12 SM, 11 AL)	–	93 (1 SSG, 1 D-2, 1 D-1, 5 P-5, 9 P-4, 7 P-3, 15 SM, 22 AN, 28 AL, 4 VNU)	–	–	–	–
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	362 (1 SGA, 2 SSG, 1 D-2, 7 D-1, 30 P-5, 50 P-4, 39 P-3, 57 SM, 92 AN, 45 AL, 38 VNU)	68 (4 P-5, 9 P-4, 16 P-3, 5 SM, 25 AN, 9 AL)	362 (1 SGA, 2 SSG, 1 D-2, 7 D-1, 30 P-5, 50 P-4, 39 P-3, 57 SM, 92 AN, 45 AL, 38 VNU)	–	–	–	–	–	–
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	30 (1 SSG, 1 P-5, 2 P-4, 2 P-3, 2 SM, 4 AN, 18 AL)	–	30 (1 SSG, 1 P-5, 2 P-4, 2 P-3, 2 SM, 4 AN, 18 AL)	–	–	–	–	–	–
Équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria	11 (2 P-5, 6 P-4, 1 SM, 2 AL)	1 P-4	11 (2 P-5, 6 P-4, 1 SM, 2 AL)	–	–	–	–	–	–
Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban	82 (1 SGA, 1 SSG, 1 D-1, 2 P-5, 6 P-4, 1 P-3, 1 P-2, 7 SM, 4 AN, 58 AL)	8 (1 P-2, 2 SM, 1 AN, 4 AL)	82 (1 SGA, 1 SSG, 1 D-1, 2 P-5, 6 P-4, 1 P-3, 7 SM, 5 AN, 58 AL)	–	–	1 P-2 en 1 AL	–	–	–

<i>Mission</i>	<i>Effectif approuvé pour 2020</i>	<i>Postes/emplois vacants au 30 septembre 2020</i>	<i>Effectif proposé pour 2021</i>	<i>Nouveaux postes temporaires</i>	<i>Suppression</i>	<i>Transformation</i>	<i>Reclassement</i>	<i>Réaffectation</i>	<i>Transfert</i>
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale	41 (1 SGA, 2 D-1, 4 P-5, 11 P-4, 4 P-3, 7 SM, 3 AN, 9 AL)	5 (3 P-4, 1 P-3, 1 SM)	48 (1 SGA, 2 D-1, 5 P-5, 12 P-4, 6 P-3, 8 SM, 3 AN, 11 AL)	7 (1 P-5, 1 P-4, 2 P-3, 1 SM, 2 AN)	–	–	–	–	–
Mission d'appui des Nations Unies en Libye	314 (1 SGA, 2 SSG, 7 D-1, 13 P-5, 35 P-4, 29 P-3, 2 P-2, 120 SM, 1 G(AC), 14 AN, 84 AL, 6 VNU)	87 (1 SGA, 1 D-1, 2 P-5, 10 P-4, 12 P-3, 2 P-2, 23 SM, 9 AN, 25 AL, 2 VNU)	314 (1 SGA, 2 SSG, 7 D-1, 13 P-5, 35 P-4, 29 P-3, 2 P-2, 120 SM, 1 G(AC), 14 AN, 84 AL, 6 VNU)	–	–	–	–	1 P-4	3 (2 SM, 1 AL)
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	446 (1 SGA, 1 SSG, 1 D-2, 6 D-1, 22 P-5, 38 P-4, 46 P-3, 1 P-2, 41 SM, 1 G(AC), 77 AN, 80 AL, 131 VNU)	60 (2 D-1, 2 P-5, 5 P-4, 18 P-3, 1 P-2, 8 SM, 13 AN, 11 AL)	451 (1 SGA, 1 SSG, 1 D-2, 6 D-1, 22 P-5, 38 P-4, 46 P-3, 1 P-2, 45 SM, 1 G(AC), 77 AN, 80 AL, 132 VNU)	5 (4 SM, 1 VNU)	–	–	–	4 (1 P-4, 1 SM, 1 AN, 1 AL)	8 (1 P-4, 2 P-3, 2 AN, 3 AL)
Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda	159 (1 SSG, 1 D-2, 1 D-1, 6 P-5, 10 P-4, 21 P-3, 1 P-2, 34 SM, 4 AN, 80 AL)	79 (2 P-5, 6 P-4, 14 P-3, 13 SM, 2 AN, 42 AL)	159 (1 SSG, 1 D-2, 1 D-1, 6 P-5, 10 P-4, 21 P-3, 1 P-2, 33 SM, 5 AN, 80 AL)	–	–	1 SM en 1 AN	–	1 P-3	7 (2 P-4, 3 SM, 2 AL)
Bureau intégré des Nations Unies en Haïti	114 (1 SSG, 1 D-2, 5 D-1, 8 P-5, 20 P-4, 9 P-3, 1 P-2, 18 SM, 2 G(AC), 21 AN, 28 AL)	16 (2 P-5, 4 P-4, 4 P-3, 1 P-2, 1 SM, 2 G(AC), 2 AL)	114 (1 SSG, 1 D-2, 5 D-1, 8 P-5, 19 P-4, 11 P-3, 1 P-2, 17 SM, 2 G(AC), 21 AN, 28 AL)	–	–	–	2 (1 SM en 1 P-3, 1 P-4 en 1 P-3)	1 P-5	5 (2 SM, 3 AL)

Abréviations : AL : agent local ; AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; GS (AC) : agent des services généraux (autres classes) ; SGA = Secrétaire général(e) adjoint(e) ; SM = agent(e) du Service mobile ; SSG = Sous-Secrétaire général(e) ; VNU = Volontaire des Nations Unies.

10. Au total, le Secrétaire général propose 1 674 postes temporaires en 2021 pour les 11 missions relevant du groupe thématique III, ce qui représente une diminution nette de 69 postes par rapport à 2020 (voir tableau 2). Pour 2021, il est proposé de modifier les effectifs de 8 des 11 missions, à savoir le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS) (voir paragraphes 11 à 14 ci-dessous), le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban, le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) (voir paragraphes 19 et 20 et 23 ci-dessous), la MANUL, la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie (voir paragraphes 21 à 23 ci-dessous), la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH) et le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH). Aucune modification des effectifs n'est proposée pour la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) (voir paragraphes 15 à 18 ci-dessous), le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale et l'équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria.

Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau

11. Dans son rapport, le Secrétaire général indique que dans sa résolution [2512 \(2020\)](#), le Conseil de sécurité a prorogé le mandat du BINUGBIS jusqu'au 31 décembre 2020 et décidé qu'il devrait commencer le processus de liquidation immédiatement après la date d'achèvement du mandat, le 31 décembre 2020, pour finir au plus tard le 28 février 2021. Le Conseil a également souligné qu'il importait d'harmoniser les calendriers de la liquidation du BINUGBIS avec les prises de décisions de l'équipe de pays des Nations Unies concernant les actifs et les locaux (voir [A/75/6 \(Sect. 3\)/Add.4.](#), par. 47 à 50).

12. Les modifications qu'il est proposé d'apporter aux effectifs du BINUGBIS sont indiquées aux paragraphes 51 et 52 du rapport du Secrétaire général :

a) Suppression, à compter du 1^{er} janvier 2021, de 93 emplois (1 emploi de Sous-secrétaire général(e), 1 D-2, 1 D-1, 5 P-5, 9 P-4, 7 P-3, 15 d'agent(e) du Service mobile, 22 d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national, 28 d'agent(e) local(e) et 4 Volontaires des Nations Unies) à la fermeture du BINUGBIS ;

b) Maintien d'une équipe de liquidation jusqu'au 28 février 2021 pour mener à bien la liquidation, composée des 28 emplois restants répartis comme suit :

i) 19 postes dans la section d'appui à la mission [1 P-5, 2 P-4, 9 postes d'agent(e) du Service mobile et 7 postes d'agent(e) local(e)] ;

ii) Huit postes au sein du Bureau intégré de la sûreté et de la sécurité [1 P-3, 3 postes d'agent(e) du Service mobile et 4 postes d'agent(e) local(e)] ;

iii) Un juriste dans le Groupe des affaires juridiques (P-4).

13. Comme suite à ses questions, le Comité consultatif a été informé que l'accent a été mis sur la réduction des effectifs, la sortie d'actifs, l'archivage et la gestion des dossiers, le transfert de responsabilités, y compris l'infirmerie et les actifs correspondants, et la restauration de l'environnement. La première phase de réduction des effectifs s'est achevée à la fin du mois de juillet 2020 et la deuxième à la fin du mois de septembre 2020. Tous les membres du personnel avaient reçu une notification préalable de leur date de cessation de service. Le Comité a également été informé que pour accompagner les membres du personnel recruté sur le plan national de façon à faciliter leur reconversion professionnelle en dehors de la Mission, celle-ci organisait depuis 2019 des séances d'information sur la liquidation prévue et la cessation de

service qui en découlerait et avait pris contact avec des employeurs potentiels au nom des membres du personnel, notamment l'équipe de pays des Nations Unies et les agences locales pour l'emploi. Le Comité a en outre été informé que la Mission avait organisé des salons de l'emploi pour permettre au personnel de rencontrer des employeurs potentiels et inscrit sur une plateforme de l'ONU le personnel recruté sur le plan national qui en réunissait les conditions de sorte qu'il soit considéré comme prioritaire pour le recrutement.

14. Le Comité consultatif prend note des efforts déployés par le BINUGBIS pour accompagner les membres du personnel recrutés sur le plan national de façon à faciliter leur reconversion professionnelle en dehors de la Mission, réaffirme qu'il faut poursuivre les activités de renforcement des capacités pour les aider pendant la clôture de la Mission et compte que le Secrétaire général prendra des mesures supplémentaires pour les aider à acquérir des compétences et à trouver des possibilités d'emploi (voir également A/74/746, par. 40, A/74/592, par. 14 et A/74/833, par. 15).

Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie

15. Au paragraphe 102 de son rapport, le Secrétaire général ne propose pour 2021 aucun changement dans les effectifs ou les classes. Il propose par ailleurs de maintenir 11 emplois de temporaire (autre que pour les réunions) (3 P-3 et 8 emplois d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) qui ont été approuvés en 2020 pour l'appui aux élections à venir. Il s'agit de a) 1 emploi de spécialiste des affaires électorales (P-3) pour la gestion de l'entrepôt et des biens et la logistique ; b) 1 emploi de spécialiste des affaires électorales (P-3) pour le centre de traitement des données ; c) 1 emploi de spécialiste des affaires électorales (P-3) pour la formation ; d) 1 emploi de spécialiste des affaires électorales (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) pour la sécurité des élections ; e) 1 emploi de spécialiste des affaires électorales (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) pour l'éducation des électeurs et les activités d'information ; et f) 6 emplois de spécialiste des affaires électorales (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) pour la logistique du renforcement des bureaux locaux. Le Secrétaire général propose en outre le maintien de 38 postes de Volontaires des Nations Unies.

16. Dans son rapport, le Secrétaire général indique que les élections en Somalie devraient se tenir vers la fin de 2020 ou le début de 2021, mais que leur calendrier et leurs modalités dépendent du processus politique général. Il indique également que la Somalie devrait organiser fin 2020/début 2021, pour les deux chambres du Parlement, ses premières élections selon le principe « une personne, une voix », premières du genre depuis plus de 50 ans. La MANUSOM fournit un soutien technique et logistique et des conseils stratégiques à la Commission électorale nationale indépendante depuis la création de celle-ci en 2015. Dans le cadre de sa mission de prévention des conflits, la MANUSOM intensifiera ces activités en aidant à la mise en service et au bon fonctionnement de l'équipe spéciale chargée de la sécurité des élections, ainsi qu'à la mise en place d'un mécanisme de règlement des différends électoraux (A/75/6 (Sect. 3)/Add.4, par. 88).

17. Comme suite à ses questions, le Comité consultatif a été informé que le processus électoral avait pris du retard car il n'y avait pas d'accord politique sur l'adoption d'un modèle pour les élections fédérales somaliennes. Les États membres de la fédération et le Gouvernement fédéral de Somalie se sont rencontrés à Mogadiscio en septembre 2020 pour s'entendre sur un modèle pour les élections de 2020 et 2021. Ces pourparlers ont abouti à un modèle nettement différent du principe « une personne, une voix » envisagé à l'origine, qui prévoyait l'inscription des électeurs. Le modèle proposé repose sur des élections indirectes qui se tiendraient

dans un nombre limité d'endroits en Somalie, par l'intermédiaire de représentants choisis, comme cela a été le cas lors des élections de 2016. Le processus politique d'adoption du nouveau modèle proposé est en cours, celui-ci devant être soumis pour ratification au Parlement somalien, qui peut ou non l'approuver. Par ailleurs, le Comité a été informé que les 11 emplois de temporaire (autre que pour les réunions) se justifiaient initialement par l'assistance technique prévue au titre du modèle électoral reposant sur le principe « une personne, une voix », qui comprend l'inscription des électeurs et une assistance technique et opérationnelle visant à renforcer la capacité de la Commission électorale nationale indépendante à organiser les élections de 2020/21.

18. Étant donné qu'il y a deux modèles électoraux distincts à l'étude, le Comité consultatif estime qu'il convient de clarifier davantage l'approche retenue en matière d'appui électoral ainsi que les ressources nécessaires à cet effet, à savoir 38 postes de Volontaires des Nations Unies et 11 emplois de temporaire (autre que pour les réunions). Le Comité consultatif compte que le Secrétaire général communiquera les informations à l'Assemblée générale, lorsque celle-ci examinera le présent rapport.

Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale

19. Au paragraphe 224 de son rapport, le Secrétaire général propose que soient créés les sept emplois de temporaire indiqués ci-dessous pour renforcer la capacité du BRENUAC de s'acquitter de ses mandats élargis :

- a) quatre emplois à la Section des affaires politiques :
 - i) un emploi de spécialiste hors classe des questions politiques (P-5), dont le ou la titulaire veillerait à la production en temps voulu d'analyses politiques et d'alertes rapides précises propres à mieux guider et appuyer les bons offices du Représentant spécial ;
 - ii) un emploi de spécialiste des questions politiques (P-4), dont le ou la titulaire serait chargé(e) des activités visant à rendre pleinement opérationnelle la Coalition des organisations de la société civile pour la paix et la prévention des conflits en Afrique centrale et à fournir l'appui nécessaire à la réforme de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et à sa nouvelle structure, notamment au moyen de programmes de renforcement des capacités et des institutions ;
 - iii) un emploi de spécialiste des questions politiques (P-3), pour renforcer la capacité de la Section de fournir en temps voulu des analyses précises à des fins d'alerte rapide à l'appui des bons offices du Représentant spécial ;
 - iv) un emploi d'assistant(e) administratif(ve) (Service mobile), pour renforcer les effectifs actuellement chargés du soutien et de l'aide aux activités quotidiennes de la Section, notamment en ce qui concerne l'organisation d'ateliers, d'activités de renforcement des capacités, de visites sur le terrain et de réunions ;
- b) un emploi de spécialiste de l'information (P-3) à la Section de l'information ;
- c) deux emplois à la Section de l'appui à la mission : un emploi d'assistant(e) (stocks et approvisionnement) [agente(e) local(e)] et un de chauffeur(se) [agente(e) local(e)].

20. Ayant demandé des précisions au sujet de l'emploi d'assistant(e) administratif(ve) (Service mobile) qu'il est proposé de créer, le Comité a été informé

que la création de trois emplois de spécialiste (1 P-5, 1 P-4 et 1 P-3) entraînerait une augmentation des effectifs des services techniques de la Section des affaires politiques et qu'un appui administratif serait nécessaire pour faciliter l'accomplissement des tâches correspondantes, notamment pour ce qui avait trait à la gestion de projets, à l'organisation d'ateliers régionaux et d'activités de renforcement des capacités et à la fourniture d'un appui dans le cadre des visites sur le terrain et des réunions conjointes, telles que les réunions sur la transhumance et l'application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité que tenait chaque semestre le Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale, de sorte qu'il avait été proposé de créer un emploi d'assistant(e) administratif(ve) (Service mobile) pour fournir un appui supplémentaire à l'équipe concernée.

Mission de vérification des Nations Unies en Colombie

21. Au paragraphe 303 de son rapport, le Secrétaire général propose que le tableau d'effectifs soit modifié comme suit :

- a) transfert des huit emplois suivants :
 - i) six emplois relevant de la Division de la vérification, dont 1 d'attaché(e) de liaison (P-4), 2 d'attaché(e) de liaison (P-3), 1 d'attaché(e) de liaison (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), 1 de spécialiste de l'information (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) et 1 d'assistant(e) administratif(ve) [agent(e) local(e)], entre les bureaux régionaux, les bureaux auxiliaires et les sites locaux ;
 - ii) deux emplois d'assistant(e) (sécurité sur le terrain) [agent(e) local(e)] entre les bureaux régionaux, les bureaux auxiliaires et les sites locaux ;
- b) création des cinq emplois suivants :
 - i) quatre emplois d'agent(e) de protection rapprochée (Service mobile) au Groupe des services de protection ;
 - ii) un emploi de fonctionnaire d'appui (Volontaire des Nations Unies) au Groupe des ressources humaines ;
- c) réaffectation des quatre emplois suivants :
 - i) un emploi d'assistant(e) d'équipe [agent(e) local(e)], qui serait cédé par l'Équipe chargée de l'administration, de l'identification et de la sécurité incendie au Groupe des services de protection et qui deviendrait un emploi de chauffeur(se) [agent(e) local(e)] ;
 - ii) un emploi de spécialiste des voyages (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), qui deviendrait un emploi de spécialiste des ressources humaines (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) ;
 - iii) un emploi d'assistant(e) principal(e) (Service mobile), qui serait cédé par le Bureau du Représentant spécial au Groupe des ressources financières, des résultats et de la gestion des risques, et qui deviendrait un emploi d'assistant(e) au budget et aux finances (Service mobile) ;
 - iv) un emploi de spécialiste de la gestion des contrats (P-4) au Groupe de la gestion des acquisitions, qui deviendrait un emploi de spécialiste de la planification des acquisitions (P-4).

22. S'étant renseigné au sujet de l'emploi de fonctionnaire d'appui (Volontaire des Nations Unies) qu'il est proposé de créer au Groupe des ressources humaines, le Comité a été informé qu'il s'agissait d'assurer le respect du mémorandum d'accord

établissant le cadre juridique, institutionnel, financier et opérationnel de la collaboration entre le Secrétariat de l'ONU et le programme des Volontaires des Nations Unies. Le Comité note, d'après les informations complémentaires qui lui ont été communiquées par le Secrétaire général, que cet emploi est nécessaire pour assurer un appui administratif et financier et un appui aux programmes dans les missions qui comptent plus de 51 emplois de Volontaire des Nations Unies.

23. Le Comité consultatif rappelle que, dans sa résolution 74/263, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de continuer de privilégier la solution consistant à transformer les postes existants en postes soumis à recrutement national chaque fois que possible, de renforcer les capacités locales des missions politiques spéciales et de lui rendre compte de la question dans les prochains projets de budget. Compte tenu de la nature des fonctions d'appui à exercer, et conformément à la demande formulée par l'Assemblée générale, le Comité recommande que l'emploi de Volontaire des Nations Unies recruté sur le plan international (Groupe des ressources humaines) qu'il est proposé de créer à la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, et celui d'assistant(e) administratif(ve) (Service mobile) qu'il est proposé de créer au Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, soient approuvés en tant qu'emplois d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national.

Indemnité de fonctions

24. L'annexe XII du rapport principal du Secrétaire général (A/75/6 (Sect. 3)/Add.1) comporte des informations sur les emplois de temporaire dont les titulaires percevaient une indemnité de fonctions depuis un an ou plus dans les missions politiques spéciales au 29 février 2020. Pour les missions relevant du groupe thématique III, cela concernait quatre emplois – trois depuis 2017 et un depuis 2018. Le Comité consultatif a formulé des observations et des recommandations sur l'utilisation de l'indemnité de fonctions dans son rapport sur le projet de budget-programme pour 2021 (voir A/75/7, par. 56 et 57). **Le Comité compte que le recrutement aux emplois qui sont occupés de manière prolongée par des fonctionnaires touchant une indemnité de fonctions sera mené à bien sans plus tarder.**

Emplois de temporaire vacants

25. Les emplois de temporaire vacants depuis plus d'un an dans les missions politiques spéciales au 29 février 2020 sont indiqués à l'annexe XI du rapport principal du Secrétaire général (A/75/6 (Sect. 3)/Add.1) ; 103 de ces emplois relèvent du groupe thématique III. Le Comité consultatif note qu'aucun emploi n'est vacant depuis plus de deux ans. Ayant demandé des précisions, il a été informé qu'au 30 septembre 2020, 359 emplois étaient vacants dans les missions suivantes : UNOWAS (7) ; BINUGBIS (29) ; MANUSOM (68) ; équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria (1) ; Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban (8) ; BRENUAC (5) ; MANUL (87) ; Mission de vérification des Nations Unies en Colombie (59) ; MINUAAH (79) ; BINUH (16). Le Comité note que le nombre d'emplois vacants au BINUGBIS s'explique principalement par la suppression proposée de plusieurs postes du fait de la fermeture de la mission, et relève que plusieurs missions, notamment la MANUSOM et la MANUL, ont rencontré des difficultés particulières s'agissant de recruter du personnel qualifié. **Le Comité espère que tous les emplois vacants seront pourvus rapidement et compte que des informations actualisées seront communiquées à l'Assemblée générale.**

Taux de vacance

26. L'annexe X du rapport principal du Secrétaire général (A/75/6 (Sect. 3)/Add.1) présente une comparaison des taux de vacance prévus et effectifs par mission et par catégorie de personnel. Les taux de vacance dans les missions relevant du groupe thématique III sont indiqués dans le tableau 3 ci-dessous. Ayant demandé des précisions sur les différents taux de vacance appliqués aux différentes missions, le Comité consultatif a été informé que, si les taux de vacance effectifs constituaient le point de départ pour déterminer les taux applicables pour une période future, il était également tenu compte de facteurs propres à chaque mission, tels que la taille des effectifs. Le Comité note que les taux de vacance appliqués à la MANUSOM et à la MINUAAH ne semblent pas réalistes au vu du nombre d'emplois vacants. Le Comité examine plus avant les emplois vacants et les taux de vacance dans son rapport principal sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales (A/75/7/Add.2).

Tableau 3
Groupe thématique III : taux de vacance

<i>Mission</i>	<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé pour 2020</i>	<i>Taux de vacance approuvé pour 2020 (pourcentage)</i>	<i>Taux de vacance au 31 août 2020 (pourcentage)</i>	<i>Taux de vacance moyen de janvier à août 2020 (pourcentage)</i>	<i>Effectif proposé pour 2021</i>	<i>Taux de vacance budgétisé pour 2021 (pourcentage)</i>
Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel	Personnel recruté sur le plan international	38	13	17,7	13,9	44	13 ; nouveaux emplois : 50
	Personnel recruté sur le plan national (administrateurs)	6	0	0,0	0,0	9	0 ; nouveaux emplois : 50
	Personnel recruté sur le plan national (agents locaux)	19	0	5,3	5,2	22	0 ; nouveaux emplois : 35
Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau	Personnel recruté sur le plan international	56	5	21,4	12,7	17	5
	Personnel recruté sur le plan national (administrateurs)	22	4	40,9	7,4	0	–
	Personnel recruté sur le plan national (agents locaux)	39	5	15,4	2,9	11	5
	Volontaires des Nations Unies	4	15	25,0	25,0	–	–
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	Personnel recruté sur le plan international	187	11	16,3	17,4	187	13
	Personnel recruté sur le plan national (administrateurs)	92	30	20,0	24,7	92	17
	Personnel recruté sur le plan national (agents locaux)	45	34	20,0	16,9	45	11
	Volontaires des Nations Unies	38	0	71,1	71,1	38	8
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	Personnel recruté sur le plan international	8	5	0,0	0,0	8	5
	Personnel recruté sur le plan national (administrateurs)	4	5	0,0	0,0	4	5
	Personnel recruté sur le plan national (agents locaux)	18	5	0,0	0,0	18	5
Équipe des Nations Unies chargée d'appuyer	Personnel recruté sur le plan international	9	5	11,1	9,7	9	5

<i>Mission</i>	<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé pour 2020</i>	<i>Taux de vacance approuvé pour 2020 (pourcentage)</i>	<i>Taux de vacance au 31 août 2020 (pourcentage)</i>	<i>Taux de vacance moyen de janvier à août 2020 (pourcentage)</i>	<i>Effectif proposé pour 2021</i>	<i>Taux de vacance budgétisé pour 2021 (pourcentage)</i>
la Commission mixte Cameroun-Nigéria	Personnel recruté sur le plan national (agents locaux)	2	0	0,0	0,0	2	0
Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban	Personnel recruté sur le plan international	20	5	20,0	21,4	19	5
	Personnel recruté sur le plan national (administrateurs)	4	0	25,0	21,0	5	0
	Personnel recruté sur le plan national (agents locaux)	58	5	6,9	6,4	58	3
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale	Personnel recruté sur le plan international	29	10	15,6	11,4	34	10 ; nouveaux emplois : 50
	Personnel recruté sur le plan national (administrateurs)	3	33	0,0	0,0	3	0
	Personnel recruté sur le plan national (agents locaux)	9	11,1	0,0	0,0	11	0 ; nouveaux emplois : 35
Mission d'appui des Nations Unies en Libye	Personnel recruté sur le plan international	210	13	11,0	20,5	210	17,5
	Personnel recruté sur le plan national (administrateurs)	14	37	64,3	64,3	14	64
	Personnel recruté sur le plan national (agents locaux)	84	28	29,8	29,8	84	31,5
	Volontaires des Nations Unies	6	10	33,3	33,3	6	33
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	Personnel recruté sur le plan international	158	16	20,9	20,5	162	17 ; nouveaux emplois : 50
	Personnel recruté sur le plan national (administrateurs)	77	10	15,6	14,4	77	12
	Personnel recruté sur le plan national (agents locaux)	80	10	13,8	12,0	80	12
	Volontaires des Nations Unies	131	International : 10 ; national : 35	17,6	17,6	132	International : 1 ; nouveaux emplois : 50 ; national : 0
Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda	Personnel recruté sur le plan international	75	30	48,0	46,2	74	25
	Personnel recruté sur le plan national (administrateurs)	4	30	50,0	50,0	5	25
	Personnel recruté sur le plan national (agents locaux)	80	30	52,5	52,7	80	25
Bureau intégré des Nations Unies en Haïti	Personnel recruté sur le plan international	65	12,2	24,6	24,4	65	20
	Personnel recruté sur le plan national (administrateurs)	21	11,9	0,0	4,5	21	5
	Personnel recruté sur le plan national (agents locaux)	28	12,5	7,1	8,2	28	7

27. Sous réserve des recommandations formulées au paragraphe 23 ci-dessus, le Comité consultatif recommande que les propositions du Secrétaire général relatives aux effectifs soient approuvées. Le montant des dépenses opérationnelles correspondantes devrait être ajusté en conséquence.

B. Observations et recommandations concernant les dépenses opérationnelles

28. Les ressources demandées au titre des dépenses opérationnelles des 11 missions politiques spéciales relevant du groupe thématique III pour 2021 s'élèvent à 154 551 300 dollars (170 713 900 dollars si l'on inclut la MINUATS), ce qui représente une diminution de 10 296 500 dollars (6,2 %) (MINUATS non comprise) et une augmentation de 5 866 100 dollars (3,5 %) (MINUATS comprise), par rapport au crédit de 164 847 800 dollars ouvert pour 2020. Le Comité consultatif a obtenu des renseignements sur ces dépenses, plus précisément sur les dépenses effectives de 2019, le montant des crédits ouverts pour 2020 et les prévisions de dépenses pour 2021 (voir tableau 4).

29. Le Comité consultatif relève que les dépenses opérationnelles ont augmenté pour trois missions, à savoir l'UNOWAS, le BRENUAC et la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie. Il note également, d'après les informations complémentaires qui lui ont été communiquées par le Secrétaire général, que l'augmentation des ressources demandées au titre de l'UNOWAS tient principalement aux frais de location et d'exploitation de l'avion, à l'augmentation (de 75 % à 95 %) de la part assumée par l'UNOWAS au titre de l'accord de partage des coûts en raison de la fermeture du BINUGBIS d'ici la fin de 2020, ainsi qu'à l'augmentation prévue des dépenses afférentes à d'autres services relatifs à l'organisation d'ateliers à l'appui des nouvelles tâches et activités liées au nouveau mandat, en particulier dans les domaines de l'égalité des genres, des changements climatiques et de la sécurité. En ce qui concerne la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, le Comité note que l'augmentation des ressources nécessaires s'explique principalement par : l'augmentation du nombre de voyages officiels effectués dans la zone de la mission pour couvrir les nouveaux bureaux dans les régions ; l'augmentation des ressources demandées au titre de la rubrique Installations et infrastructures pour financer la location de bureaux et les travaux de construction, de transformation, de rénovation et de gros entretien résultant du renforcement des mesures de sécurité sur plusieurs sites, ainsi que l'achat de groupes électrogènes et de matériel électrique ; l'augmentation des ressources demandées pour financer les opérations aériennes ; l'augmentation des ressources demandées pour couvrir les dépenses contractuelles, les dépenses afférentes à la sécurité et les autres dépenses de fret au titre de la rubrique Fournitures, services et matériel divers.

30. En ce qui concerne les missions dont les dépenses opérationnelles ont diminué, le Comité consultatif note, d'après les informations complémentaires qui lui ont été communiquées par le Secrétaire général, que la baisse des ressources demandées au titre de la MANUSOM est principalement imputable à la diminution des dépenses afférentes aux services de maintenance, qui résulte de la suppression des crédits demandés pour financer le contrat relatif aux services de gestion du complexe de Garoowe et de la diminution des coûts liés aux services et au matériel informatiques ainsi qu'au nettoyage et à l'entretien de l'environnement et des installations. S'agissant de la MANUL, le Comité note que la baisse s'explique principalement par la diminution des dépenses prévues au titre de la location de locaux à Tunis et dans certaines régions de Libye, la diminution des ressources demandées pour l'achat de matériel de sûreté et de sécurité, la baisse des dépenses liées aux services de sécurité et aux travaux de construction, de transformation, de rénovation et de gros entretien,

et la réduction des crédits demandés pour financer l'achat de groupes électrogènes et de matériel électrique. Pour ce qui est de la MINUAAH, la baisse tient principalement : à l'annulation du contrat de location du navire et au transfert du personnel de la Mission basé à Hodeïda vers des installations terrestres au titre de la rubrique Installations et infrastructures ; à la réduction des crédits demandés pour l'achat de carburants et de lubrifiants ainsi que pour l'achat de mobilier, compte tenu des stocks existants ; à la suppression des crédits demandés aux fins de l'achat de véhicules et à la réduction des dépenses liées à l'assurance responsabilité civile à la rubrique Transports terrestres ; à la baisse des dépenses prévues au titre des opérations aériennes du fait des changements apportés aux services d'évacuation sanitaire aérienne, les services précédemment fournis au moyen d'un hélicoptère étant désormais assurés par une équipe chirurgicale de campagne sous contrat commercial. En ce qui concerne le BINUH, le Comité note que la baisse est principalement due à la réduction des dépenses prévues au titre des consultants et services de consultants, qui s'explique essentiellement par les mesures prises par la mission pour assurer le transfert des connaissances et des compétences des services de consultants aux membres du personnel en 2020 en vue de disposer de telles compétences en interne, et par la suppression des crédits demandés pour l'achat de véhicules et de pièces détachées à la rubrique Transports terrestres, compte tenu des stocks disponibles. S'agissant du BINUGBIS, le Comité note que la baisse est le résultat de la fermeture de la Mission d'ici le 31 décembre 2020, compte tenu de la cessation des activités et du processus de liquidation devant être mené à bien d'ici le 28 février 2021.

Tableau 4

Groupe thématique III : dépenses opérationnelles

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	2019		2020		2021		Variation
	Crédits ouverts (1)	Dépenses (2)	Crédits ouverts (3)	Dépenses (1 ^{er} janv.-30 sept.) (4)	Total des ressources nécessaires (5)	Dépenses non renouvelables (6)	(7) = (5)-(3)
Dépenses opérationnelles							
Experts	–	–	–	–	–	–	–
Consultants et services de consultants	2 816,4	1 238,5	3 005,9	1 072,4	2 578,1	–	(427,8)
Voyages officiels	10 145,3	8 882,5	9 024,0	1 870,8	8 720,7	–	(303,3)
Installations et infrastructures	66 904,7	66 990,6	60 624,0	41 240,2	56 884,5	46,0	(3 739,5)
Transports terrestres	13 786,2	12 922,5	7 670,4	4 187,7	6 229,1	17,9	(1 441,3)
Opérations aériennes	36 292,6	35 250,5	42 062,1	25 088,4	38 231,7	–	(3 830,4)
Opérations maritimes ou fluviales	567,4	155,3	429,4	2,3	325,5	–	(103,9)
Communications et informatique	26 572,3	27 245,1	22 026,2	10 711,5	19 698,4	21,0	(2 327,8)
Santé	9 588,6	7 190,8	8 473,1	3 792,9	10 285,4	–	1 812,3
Matériel spécial	–	–	–	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	13 454,8	9 174,6	11 532,7	5 330,3	11 597,9	15,0	65,2
Projets à effet rapide	–	–	–	–	–	–	–
Total	180 128,3	169 050,4	164 847,8	93 296,5	154 551,3	99,9	(10 296,5)

Consultants et services de consultants

31. Le montant demandé au titre des consultants et services de consultants pour 2021 s'élève à 2 578 100 dollars, ce qui représente une diminution de 427 800 dollars par rapport au crédit de 3 005 900 dollars ouvert pour 2020. Les dépenses engagées se sont chiffrées à 1 238 500 dollars en 2019 et s'élevaient à 1 072 400 dollars au 30 septembre 2020 (voir tableau 4). **Le Comité consultatif réaffirme que le recours aux consultants doit être limité au strict minimum et que les activités de base doivent être exécutées au moyen des ressources internes (voir également A/74/7/Add.6, par. 18). Compte tenu des capacités existantes et du montant des dépenses engagées en 2019 et au cours des neuf premiers mois de 2020, le Comité recommande une réduction de 15 %, soit 386 700 dollars, des ressources demandées au titre des consultants et services de consultants.**

Voyages officiels

32. Les ressources demandées au titre des voyages officiels pour 2021 s'élèvent à 8 720 700 dollars, ce qui représente une diminution de 303 300 dollars par rapport au crédit de 9 024 000 dollars ouvert pour 2020. Les dépenses engagées se sont chiffrées à 8 882 500 dollars en 2019 et s'élevaient à 1 870 800 dollars au 30 septembre 2020. **Le Comité consultatif réaffirme qu'il convient de recourir davantage aux réunions virtuelles et aux outils de formation en ligne (voir également A/75/7, par. 62) et, estimant que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) continuera probablement d'avoir une incidence sur les voyages en 2021, recommande de réduire de 20 %, soit 1 744 100 dollars, le montant des crédits demandés au titre des voyages officiels.**

Communications et informatique

33. Les ressources demandées au titre des communications et de l'informatique pour 2021 s'élèvent à 19 698 400 dollars, ce qui représente une diminution de 2 327 800 dollars par rapport au crédit de 22 026 200 dollars ouvert pour 2020. Les dépenses engagées se sont chiffrées à 27 245 100 dollars en 2019 et s'élevaient à 10 711 500 dollars au 30 septembre 2020. **Compte tenu des dépenses engagées en 2020 et de la nécessité de présenter de manière globale les ressources affectées à l'informatique et aux communications, le Comité consultatif recommande de réduire de 10 %, soit 1 969 800 dollars, le montant des crédits demandés à ce titre.** Il formule des observations sur les ressources affectées à l'informatique et aux communications ainsi qu'à l'imagerie satellitaire dans son rapport principal sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales (A/75/7/Add.2).

Fournitures, services et matériel divers

34. Les ressources demandées au titre des fournitures, services et matériel divers pour 2021 s'élèvent à 11 597 900 dollars, soit une augmentation de 65 200 dollars par rapport au crédit de 11 532 700 dollars ouvert pour 2020. Les dépenses engagées se sont chiffrées à 9 174 600 dollars en 2019 et s'élevaient à 5 330 300 dollars au 30 septembre 2020. En ce qui concerne la MANUL, le Comité consultatif note, d'après les informations complémentaires qui lui ont été communiquées par le Secrétaire général, que les ressources demandées s'élèvent à 3 714 700 dollars, soit une augmentation de 206 200 dollars par rapport au crédit de 3 508 500 dollars ouvert pour 2020, qui tient principalement aux frais de transport du matériel informatique qu'il est proposé d'acheter. S'agissant du Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban, les ressources demandées s'élèvent à 119 800 dollars, soit une augmentation de 22 200 dollars par rapport au crédit de 97 600 dollars ouvert pour 2020, qui s'explique principalement par des prévisions de dépenses plus élevées

au titre des frais de transport. **Compte tenu des niveaux de dépenses enregistrés en 2019 et 2020 et du fait que la pandémie de COVID-19 aura probablement une incidence en 2021 sur les dépenses au titre des fournitures de bureau, des services d'interprétation et de conférence, du fret et des services de vacataires, le Comité consultatif recommande une réduction de 10 %, soit 1 159 800 dollars, au titre des fournitures, services et matériel divers (voir également A/75/7, par. 68). Le Comité recommande également une réduction supplémentaire de 5 % des ressources demandées au titre des fournitures, services et matériel divers pour la MANUL, soit 185 700 dollars, et pour le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban, soit 6 000 dollars.**

35. Les ressources demandées pour le BINUH au titre des fournitures, services et matériel divers s'élèvent à 257 100 dollars, soit une diminution de 19 200 dollars par rapport au crédit de 276 300 dollars ouvert pour 2020. Les dépenses engagées s'élevaient à 277 110 dollars au 30 septembre 2020. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que les dépenses engagées étaient plus élevées que prévu car il avait fallu recourir aux services de vacataires pour six mois supplémentaires afin d'assurer le maintien du Bureau dans la base de soutien logistique et la liquidation des actifs avant le déménagement de l'état-major de la mission vers le nouveau site. **Le Comité compte que des informations actualisées seront communiquées dans le prochain projet de budget.**

36. **Le Comité consultatif recommande que les propositions du Secrétaire général relatives aux dépenses opérationnelles soient approuvées, sous réserve des observations et recommandations formulées aux paragraphes 31, 32, 33 et 34 ci-dessus.**

C. Questions diverses

Accords de partage des coûts

37. En ce qui concerne les accords de partage des coûts au titre du groupe thématique III, le Comité consultatif rappelle qu'il a été informé, après avoir demandé des précisions, que plusieurs accords de ce type avaient été conclus avec les missions de maintien de la paix, les centres de services et les bureaux des Nations Unies pour les missions politiques spéciales (voir A/74/7/Add.4, par. 39 à 42). Il rappelle également qu'il s'est fait communiquer des informations sur les échanges de services entre l'AMISOM et la MANUSOM et a été informé que l'AMISOM jouait un rôle de facilitateur et de partenaire stratégique dans le cadre de l'exécution du mandat de la MANUSOM. **Le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de communiquer des informations actualisées sur les accords de partage des coûts entre la MANUSOM, l'AMISOM et le BANUS ainsi que sur les ressources correspondantes dans son prochain rapport sur les missions politiques spéciales (groupe thématique III).**